

# Titre Professionnel

## Mécanicien de Maintenance Automobile

Formation alternée

 [Inscription en ligne](#)

 [Limas](#)

Le Mécanicien de Maintenance Automobile réalise l'entretien courant des véhicules en respectant les préconisations des constructeurs. Il intervient sur des voitures particulières et utilitaires légers (moins de 3,5 tonnes), qu'ils soient thermiques, hybrides ou électriques.

Ses missions incluent le remplacement des organes mécaniques liés à la liaison au sol, à la transmission et au moteur, ainsi que des éléments des systèmes de visibilité et de signalisation.

Travaillant en atelier sous la responsabilité d'un supérieur, il suit des consignes écrites ou orales et rend compte des interventions effectuées. L'exercice du métier exige une bonne dextérité et des postures variées, parfois inconfortables.

- Rentrée de Septembre à Octobre et possibilité d'intégrer les sections tout au long de l'année (sous réserve de la solidité du projet).

### Objectifs

- Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles.
- Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables.
- Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles.

### Qualités requises

- Passion de l'automobile
- Esprit de l'analyse
- Sens de l'observation
- Bonne forme physique et dextérité

### Méthodes pédagogiques utilisées

- Pédagogie de l'alternance (séquences construites en lien avec les expériences en entreprise)
- Méthodes actives (études de cas, scénarios)
- Suivi des activités en entreprise
- Accompagnement personnalisé
- Etudes de cas pratiques et concrets en ateliers

### Modalités d'évaluation

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.



## Prérequis

- Ouvert à tous sans condition de diplôme.
- Avoir moins de 30 ans. (Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation - nous consulter).
- Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé.

## Durée et organisation de la formation

- 450 heures
- 13 semaines au CFA

## Frais de formation

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la formation est gratuite et rémunérée. Son coût est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.

Formation également accessible en contrat de professionnalisation (coût variant de 10€ à 25€ / heure) ou selon d'autres modalités de financement.

Nous contacter pour + d'informations.

## Modalités d'inscription

- Inscription via le [formulaire d'inscription](#)
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

## Après la formation

### Titre Professionnel

Mécanicien de Maintenance Automobile

- Insertion professionnelle

## Équipements

- Ateliers habilités ANFA de 3500m<sup>2</sup>
- Salles équipées d'écrans interactifs
- Salles informatiques

## Bénéfices de l'Apprentissage

- Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"
- Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité

## Nos atouts

- Savoir-faire avec 45 ans d'existence et de pratique de l'apprentissage
- Groupes de travail pédagogiques à petit effectif
- Accompagnement individuel et collectif pour la recherche d'entreprise

## Handicap+



Notre CFA est engagé dans la démarche qualité H+ formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis. Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Mme THOMAS, référente handicap, et la Direction du CFAB.